Rapport sur le

Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique

31ème réunion du comité de suivi du COMCEC

13 et 14 mai 2015
Ankara (Turquie)

I. APERÇU

1. La phase des approbations du Programme spécial pour le développement de l'Afrique est terminée en novembre 2012 (fin 1433). Depuis, la phase de mise en œuvre se poursuit, au gré d'un certain nombre de projets approuvés au cours de la dernière année du Programme et qui sont toujours en cours de réalisation.

2. Vers la fin de la première phase, les approbations du Groupe de la Banque affichaient 5,01 milliards USD, devant couvrir 480 opérations (projets, commerce et *waqf*).

    a. Ces approbations représentent un "taux de réalisation" de 125% des fonds alloués.

    b. En novembre 2012, les décaissements s'élevaient à 1,8 milliards USD, soit 36% des approbations.

3. Les décaissements de 1435 étaient de 710,8 millions USD, ce qui ramène l'ensemble des décaissements à 2,3 milliards USD, soit un taux de 46%.

4. Vers la fin de la première moitié de 1436, un montant supplémentaire de 397 millions USD a été décaissé, ce qui porte le total des décaissements à 2,7 milliards USD, soit un taux de 54%. Ces résultats constituent un tournant dans le Programme, vue que plus de la moitié des approbations (5,01 milliards USD) accumulées vers la fin du Programme, se trouve actuellement décaissée.

5. Il convient de mentionner que même si la phase des approbations du Programme est arrivée à terme, les approbations en faveur des pays membres concernés se continuent à un rythme soutenu. Outre les transactions commerciales financées par la SIFC et les contrats d'assurance avec la SIACE, un montant de 2,6 milliards USD a été approuvé entre 1434 et 1435 pour financer des projets dans les 22 pays concernés. La moyenne des approbations de 1434 et 1435, c.-à-d. après la fin du Programme, montre un montant de 1,28 milliards USD, ce qui est bien au-delà de la moyenne des 551 millions USD enregistrée pendant le Programme. L'amélioration est probablement due à l'assouplissement des restrictions imposées à ces pays en recherche de financement pour pallier le déficit en infrastructures.

II. EVALUATION INDEPENDANTE - RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

6. A la fin de la phase des approbations, le Groupe de la Banque a engagé deux consultants pour évaluer le Programme, en tirer toutes les leçons possibles pour servir dans l'élaboration des programmes régionaux futurs.

a. Dans le même cadre, des visites sur le terrain couvrant 19 projets dans 6 pays anglophones et francophones (Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone et Ouganda) ont été dépêchées.

7. Il appert de cette évaluation

   a. Qu'une fois les projets en cours sont achevés, le Programme aura considérablement contribué à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à l'essor de l'agriculture et des infrastructures, et au développement humain dans les pays bénéficiaires.

   b. Les projets financés relèvent de plusieurs secteurs, tels que les centrales électriques, l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation et les infrastructures sociales. Par ailleurs, le Programme appuie les catégories vulnérables de la société, par des mesures visant, entre autres, à réduire le taux de déperdition scolaire, développer les aptitudes professionnelles des jeunes, et renforcer les capacités des femmes.

   c. Les visites sur le terrain montrent que

      i. Les projets financés sont jugés « très satisfaisants », vu qu'ils s'attaquent aux priorités et défis des pays.

      ii. La conception et les objectifs sont jugées "bons", certains projets avaient nécessité une réévaluation en raison de problèmes de qualité à l'entrée. Les résultats des projets sont jugés viables et d'un bon rapport coût-efficacité.

      iii. L'efficience de la mise en œuvre est considérée "satisfaisante", bien qu'elle varie au gré de la complexité des opérations et de la conception.

      iv. Les projets ne posent pas toujours les mêmes défis, mais certains problèmes communs et l'accès difficile aux parts des gouvernements dans le financement des maîtres d'œuvre, sont à l'origine des retards de décaissement. Le financement de contrepartie du Mali, Mauritanie et Niger étaient respectivement de 18, 11 et 14,7%. Dans le cas du barrage Kandadji au Niger, il était de 33%.

   d. S'agissant du renforcement des liens avec les bailleurs de fonds, le programme a réalisé le ratio de 1:2,9, c.-à-d. pour chaque dollar investi par la Banque, 2,9 dollars sont mobilisés des bailleurs de fonds.

8. L'évaluation du Programme par les consultants a également débouché sur des recommandations relatives aux politiques et aux modes opératoires capables d'aider à mieux canaliser l'assistance au développement.

   a. Les recommandations relatives aux politiques se résument comme suit :

      - Affiner l'évaluation future du Programme en adoptant des indicateurs liés à l'emploi, l'intégration régionale et à la transformation structurelle ; et

- Développer une stratégie de promotion du Programme pour lui garantir un plus grand appui, impliquer les collectivités bénéficiaires, et sensibiliser celles-ci sur le rôle du Groupe de la Banque dans le développement.

b. Les recommandations relatives aux modes opératoires se résument comme suit :

- Accélérer les décaissements pour garantir une mise en œuvre complète et efficace des projets inscrits au Programme ; et
- Elaborer un plan d'action devant guider les efforts de mise en œuvre accélérée et constituer un outil de suivi.

III. PERSPECTIVES

9. La Banque étudie le rapport d'évaluation pour en tirer parti dans ses projets futurs en Afrique. Au cours de la dernière décennie, un progrès considérable a été enregistré en Afrique. Il ne subsiste que peu de restrictions du FMI sur la capacité des pays africains à contracter des emprunts pour leurs projets, notamment les infrastructures. Désormais, les pays africains disposent d'une marge plus grande dans l'élaboration de leurs budgets.

10. Les pays subsahariens ont réussi à réduire sensiblement la pauvreté, mais

    a. à 45%, elle reste élevée.

    b. Le manque d'infrastructures et de diversification de l'économie semblent être à l'origine de ce taux élevé de la pauvreté.

    c. Le manque de systèmes efficaces pour contrer les situations difficiles et les crises, telle la maladie à virus Ebola, pose un défi de plus au développement.

11. En tenant compte de tous les éléments précédents, la Banque explore actuellement les voies et moyens pour un appui optimal à la croissance des pays membres africains.

****